

Avis aux organisations participantes

Le 14 avril 2011

2011-027

LISTE TRIMESTRIELLE DES TITRES ADMISSIBLES À UNE RÉDUCTION DES EXIGENCES DE MARGE POUR LES NÉGOCIATEURS INSCRITS

Veuillez trouver ci-joint la liste trimestrielle des titres du trimestre le plus récent en vertu de laquelle les courtiers inscrits sont admissibles à une diminution des exigences de marge conformément au règlement 100.12(f) de l'OCRCVM. Cette liste remplace celle de l'avis n° 2011-002.

Toute demande de renseignements concernant l'application et l'interprétation du règlement 100.12(f) de l'OCRCVM, devrait être adressée à Politique de réglementation des membres, Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) (416-943-6908). Les négociateurs inscrits ayant des questions à ce sujet sont invités à communiquer avec Victor Ciampini au 416-947-4555.

À propos de Groupe TMX (TSX-X)

Les filiales clés du Groupe TMX exploitent des marchés au comptant et de produits dérivés pour diverses catégories d'actifs dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits de l'énergie. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, la Natural Gas Exchange, la Boston Options Exchange (BOX), Shorcan, Shorcan Energy, Equicom et d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des services d'inscription boursières, des espaces de négociation, des services de compensation, des produits de données et d'autres services à la communauté financière mondiale. Groupe TMX a son siège social à Toronto et exploite des bureaux à travers le Canada (Montréal, Calgary et Vancouver), dans les marchés clés aux É.-U. (Houston, Boston et Chicago) ainsi qu'à Londres. Pour plus de renseignements sur Groupe TMX, visitez notre site Web au www.tmx.com

Une version anglaise de cet avis est disponible à l'adresse www.tmx.com. An English version of this notice is available on our web site at www.tmx.com.